



Gestionnaire de données (m/f/x)

AFB19026

Contenu de la fonction

Au sein de la cellule « Territoire et Population » de l'IBSA, vous êtes chargé de :

Gérer et développer le Monitoring des quartiers www.monitoringdesquartiers.brussels

- Vous créez le réseau de contacts nécessaire à la collecte régulière et exhaustive des indicateurs
- Vous actualisez les indicateurs du site avec les dernières données disponibles et en collaboration avec vos collègues
- Vous développez de nouveaux indicateurs pour rendre compte des enjeux bruxellois
- Vous proposez de nouvelles fonctionnalités pour le site pour améliorer sa convivialité et son utilité
- Vous menez des analyses des cartes du Monitoring des Quartiers

Développer les « big data » comme source de données statistiques, en collaboration avec vos collègues au sein de l'IBSA

- Vous créez le réseau de contacts nécessaire au développement de cette nouvelle source de données
- Vous vous documentez sur les big data
- Vous évaluez l'intérêt des big data pour la Région de Bruxelles-Capitale
- Vous développez les méthodes de production de statistiques à partir des big data

Vous trouvez, au sein de l'IBSA, un soutien méthodologique et organisationnel à la réalisation de vos missions.

Plus d'info sur la fonction ?

Dehaibe Xavier - Responsable de cellule
 Perspective.brussels (www.perspective.brussels)
 Tél. : 02/4354229
 E-mail : xdehaibe@perspective.brussels

Employeur

Il y a 1 poste vacant à l' **Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA)**, de **Perspective.brussels, Bureau bruxellois de la Planification (BBP)** (Rue de Namur 59-1000 Bruxelles)

Perspective.brussels, Bureau bruxellois de la Planification (BBP) a été créé par l'Ordonnance du 29 juillet 2015.

Ses missions principales sont :

- Assurer la collecte de données, le développement, la production, le traitement, la diffusion et l'analyse de statistiques et réaliser des missions d'évaluation ;
- Assurer la connaissance du territoire ;
- Assurer la préparation des missions réglementaires et stratégiques de la planification territoriale.

Outre la direction générale, perspective.brussels se compose de 4 départements : l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, le Département Connaissance territoriale, le Département Stratégie territoriale et le Département Services transversaux.

Un emploi statutaire est à pourvoir au sein de l'IBSA, Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA).

Celui-ci a notamment pour mission la collecte, le développement, le traitement et la diffusion de statistiques portant sur la Région de Bruxelles-Capitale.

Il réalise également des analyses socio-économiques relatives aux enjeux bruxellois et soutient le Gouvernement dans l'évaluation de politiques publiques.

Il collabore de manière continue avec les autres organismes statistiques régionaux ou fédéraux (Banque Nationale de Belgique, Bureau Fédéral du Plan...) au développement de nouvelles statistiques et met son expertise au service de nombreux projets régionaux destinés à améliorer la connaissance statistique et analytique de la Région.

Pour plus d'informations sur les activités de l'IBSA : www.ibsa.brussels

Pour plus d'informations sur les activités de perspective.brussels : www.perspective.brussels

Profil

Compétences

Compétences comportementales

- Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous planifiez et gérez de manière active votre propre développement en fonction de vos possibilités, intérêts et ambition, en remettant en question de façon critique votre propre fonctionnement et en vous enrichissant continuellement par de nouvelles idées et approches, compétences et connaissances.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences techniques

- **Une bonne connaissance des méthodes de cartographie thématique (cartes en cercles proportionnels, choroplèthes...)**
- **Une connaissance élémentaire des fonctions de base des calculs statistiques (pourcentage, moyenne, médiane, indice, écart...)** et des modes de représentations graphiques des données (courbes, histogramme, ...)
- **De bonnes capacités d'analyse cartographique**

Aptitudes de raisonnement

- Aptitudes de raisonnement abstrait
- Aptitudes de raisonnement numérique (cette compétence ne sera mesurée que si l'Event 1 du screening spécifique à la fonction doit être organisé)

Une bonne motivation est également importante.

Attention ! Les compétences en gras sont considérées comme particulièrement importantes pour la fonction.

Les compétences techniques et votre motivation ont une valeur plus importante dans le score final. (x2)

Atouts

- Bonne notion des principales caractéristiques socio-économiques de la Région Bruxelloise dans les thèmes traités par la cellule Territoire et Population de l'IBSA (Population, Mobilité et transport, Santé, Éducation, Aménagement du territoire et immobilier...)
- Une expérience en gestion de données dans un de ces domaines est également un atout
- Connaissance du logiciel statistique SAS : utilisation de l'interface Entreprise guide, création de tables et de variables SAS
- Connaissances des logiciels SIG

Conditions de participation

1. Diplôme requis à la date limite d'inscription :

- Diplôme de master, obtenu au terme des études de 2e cycle, valorisables pour au moins 60 crédits, délivré par une université, y compris les écoles rattachées à ces universités ou les établissements y assimilés par la loi ou par décret une Haute Ecole, un établissement d'enseignement supérieur créé, subventionné ou agréé par l'Etat ou par l'une des Communautés, une Ecole supérieure des arts ou un jury institué par l'Etat ou l'une des Communautés ou tout grade académique de second cycle délivré en vertu de dispositions antérieures à celles applicables lors de l'entrée en vigueur du présent arrêté (A.R 21/03/2018), **dans le domaine économique (par exemple : sciences économiques, sciences économiques appliquées ou sciences de gestion, sciences commerciales, sciences administratives...), des sciences ou des sciences appliquées.**

Téléchargez votre diplôme dans le C.V. en ligne de votre compte 'Mon Selor' au moment de l'inscription. Faute de quoi, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous participez sous réserve lorsque :
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à Selor.
 - **vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :**
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de Selor avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact Selor »).

2. Expérience requise à la date limite d'inscription :

Une expérience de **minimum 2 ans** en tant que gestionnaire de données et/ou chargé d'études et durant laquelle vous accomplissiez **au moins 4** des tâches reprises ci-dessous :

- organiser la collecte d'un grand nombre de données et contribuer à l'enregistrement uniforme des données brutes dans une base de données.
- traiter et analyser des données afin d'établir des statistiques et des cartes
- analyser la cohérence des données récoltées pour assurer la qualité des résultats rapportés à la hiérarchie concernée
- réaliser des analyses de cartes et des études
- se documenter sur un thème et fournir une synthèse écrite de ses recherches
- définir, lancer et suivre un marché public
- gérer un CMS de cartographie (Système de gestion de contenu) ou des webservices

Complétez votre C.V. en ligne de la manière la plus complète en tenant compte de la « Vérification des conditions de participation » sous la rubrique « Procédure de sélection » et ce avant la date limite d'inscription.

Offre

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'Attaché (niveau A) avec le barème de traitement correspondant (A101)

Rémunération

Traitement de départ minimum : 38.898,54EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Avantages

- Possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- chèque repas d'une valeur de 8 euros/jour presté
- assurance hospitalisation
- intervention dans l'abonnement train et TEC/DeLijn
- abonnement STIB offert
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo (24 centimes/km)
- divers avantages sociaux
- accessibilité aisée via les transports en commun
- prime de fin d'année
- horaires adaptés
- 35 jours de congés par an.

Retrouvez toutes les informations et les avantages relatifs à un emploi au Service public régional de Bruxelles ou dans les organismes régionaux sur BRUJOB.be et sur BE.BRUSSELS.be

Conditions d'affectation

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

1. être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
2. être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
3. jouir des droits civils et politiques
4. être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

Procédure de sélection

Important

- **Consultez régulièrement l'onglet 'Mes procédures de screening'** de votre compte en ligne Mon Selor afin de vérifier si les inscriptions aux épreuves sont ouvertes.
- **Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux épreuves uniquement pendant la période d'inscription** mentionnée dans l'onglet 'Mes procédures de screening'. Passé ce délai, si vous n'êtes pas inscrit, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.
- **Si vous ne pouvez pas vous présenter à la session à laquelle vous vous êtes inscrit**, vous devez vous désinscrire au plus tard 1 heure avant le début du test. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous désinscrire au plus tard la veille de l'épreuve. Pour ce faire, dans votre compte en ligne, cliquez sur le lien d'annulation qui se trouve juste à côté de la date que vous avez choisie. Vous pourrez alors choisir une autre session, pour autant que d'autres sessions soient encore disponibles.
- **En cas de problème lors de votre inscription à une épreuve**, veuillez prendre contact avec la personne de contact mentionnée dans la rubrique « Données de contact Selor » le plus rapidement possible et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.
- **Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve**, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

Tests de sélection

1. Screening générique (environ 3h30)

Le [premier test](#) est un test d'aptitude. Ce test de raisonnement abstrait nous permet d'évaluer votre rapidité à établir des liens, comprendre une situation ou saisir des principes et des règles.

Le [deuxième test](#) est un test de bac à courrier. Ce test permet de mesurer vos compétences au niveau de la gestion de l'information et de la gestion des tâches. A partir d'une boîte e-mail, vous devez traiter toute une série de courriers dans un laps de temps donné. On vous demande d'évaluer les priorités, de mettre en œuvre des actions, de planifier celles-ci et d'impliquer les acteurs concernés dans le processus.

Le [troisième test](#) est un test de jugement situationnel. Il permet de mesurer vos compétences au niveau de la gestion des relations et de la gestion de votre fonctionnement personnel. On vous présente différentes situations qui se produisent dans un contexte défini. Pour chaque situation, vous devez juger les alternatives données quant à leur caractère approprié.

Vous avez réussi si vous obtenez au moins 50 points sur 100, à chaque test, et vous obtenez au moins 50 points sur 100, au total.

Vous avez réussi ce screening générique ?

Vous recevrez une dispense valable durant 3 années, à compter de la date de réception de vos résultats. Attention : si votre dispense vient à échéance avant la date limite d'inscription de cette sélection, vous devrez à nouveau présenter les tests du screening générique.

Vous n'avez pas réussi ce screening générique ?

Vous ne pourrez plus participer à ce screening générique pour ce niveau ou un niveau supérieur durant une période de 6 mois (development

buffer), à compter de la date de participation aux tests auxquels vous avez échoué.

Quand les tests se déroulent-ils ?

Je n'ai pas de dispense pour le screening générique

Dès que vous avez postulé, vous pouvez choisir en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles via l'onglet '[Mes messages et tâches](#)' de votre compte Mon Selor.

J'ai une dispense pour le screening générique

Au plus tôt 28 jours après la date limite d'inscription, vous pourrez vous inscrire en ligne pour le screening spécifique à la fonction via l'onglet '[Mes messages et tâches](#)' de votre compte Mon Selor.

Vous trouverez un grand choix de dates dans le calendrier des épreuves. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Vérification des conditions de participation.

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer des diplômes requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base du C.V. en ligne tel qu'il aura été complété dans « Mon Selor » à la date limite d'inscription.

A quoi devez-vous être attentif ?

Complétez votre C.V. dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez.

Vous postulez pour un emploi pour lequel une expérience est requise. Nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle dans votre C.V. Ce sont ces données qui sont utilisées par nos responsables de sélection pour le screening qualitatif des C.V.

2. Screening spécifique à la fonction

2.1. Event 1: [Épreuve informatisée](#) (éventuelle) (40 minutes)

Cette épreuve sera organisée en fonction du nombre de candidats ayant réussi le screening générique. L'aptitude de raisonnement suivante sera mesurée à l'aide d'un test informatisé :

Aptitude de raisonnement numérique.

Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir au moins **10 points sur 20**. Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir, seuls les **15 premiers** lauréats seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Cette épreuve se déroulera vers début Septembre (sous réserve de modification). Via l'onglet '[Mes messages et tâches](#)' de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve informatisée. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi le screening générique. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

2.2. Event 2: [Entretien \(et étude de cas\)](#) (+/- 1h40)

L'entretien (+/-1h) évalue si vos compétences comportementales (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas. Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas (+/- 40 minutes). Il fera l'objet d'une discussion durant l'interview.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Selor » sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins **33 points sur 55**.

Si l'Event 2.1 du screening spécifique à la fonction **n'a pas lieu** : cette épreuve se déroulera entre début et mi-Septembre (sous réserve de modification)

Si l'Event 2.1 du screening spécifique à la fonction **a lieu** : cette épreuve se déroulera début Octobre (sous réserve de modification) Via l'onglet '[Mes messages et tâches](#)' de votre compte Mon Selor, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve informatisée. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi le screening générique. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Vous souhaitez de plus amples informations ?

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Renseignez-vous auprès du correspondant de Selor (voir « Données de contact Selor »).

Tests et résultats

Vous trouverez toutes les informations relatives au déroulement concret de la procédure, à vos résultats et aux étapes suivantes de la procédure dans votre compte en ligne « Mon Selor ». Votre compte en ligne est le seul endroit qui centralise toutes ces informations de manière fiable. Vérifiez donc régulièrement votre compte en ligne où vous retrouverez toutes les informations relatives à vos sélections.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur www.selor.be, rubrique [Contact](#).

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez bénéficier des mesures suivantes :

- **demandeur des aménagements raisonnables de la procédure de sélection.** Vous devez mentionner ceci au moment de l'inscription à la sélection, via 'Mon Selor', dans votre C.V. en ligne sous la rubrique 'Données personnelles'. Donnez-nous un maximum de détails sur les difficultés que vous rencontrez et indiquez-nous également les aménagements qui pourraient vous aider à les surmonter (par exemple :

grand écran, programme de synthèse vocale, ...).

Procédure

Etape 1 : cochez l'option « Je souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables»

Etape 2 : décrivez votre handicap/trouble/maladie

Etape 3 : téléchargez une attestation de votre handicap/trouble/maladie (en cas de problème prenez immédiatement contact à l'adresse suivante : diversity@bosa.fgov.be)

Etape 4 : cochez les adaptations raisonnables dont vous souhaiteriez pouvoir bénéficier et expliquez pourquoi vous pensez avoir besoin de ces adaptations.

Important : Les étapes 1 à 4 (incluse) doivent impérativement être entièrement en ordre au moment où vous postulez et avant de choisir une date de participation (sinon votre dossier ne pourra pas être analysé et aucun adaptation raisonnable ne pourra être prévue)

- être classé si vous le demandez dans la liste de recrutement spécifique pour des lauréats présentant un handicap **en cas de réussite aux sélections statutaires fédérales**. Les services publics qui atteignent moins de 3% de leur quota sont obligés de consulter les candidats de ces réserves en priorité.
- Demander concrètement des aménagements du poste de travail lors de l'engagement.** Si vous souhaitez des aménagements du poste de travail, vous pouvez en informer votre futur employeur au moment de votre entrée en service. Attention, votre futur employeur n'en sera pas informé automatiquement. Chaque fois que vous recevrez une offre d'emploi, vous pourrez télécharger un formulaire de demande d'adaptations du poste de travail. Vous devrez le compléter et l'envoyer personnellement par e-mail à votre futur employeur.

Téléchargez également votre attestation officielle et valide de votre handicap au moment de l'inscription à la sélection.

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Vous êtes enceinte ou vous allaitez votre enfant et vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ?

Par exemple : vous avez besoin d'un local à part pour une pause d'allaitement ?

Prenez contact avec diversity@bosa.fgov.be (au moins 1 semaine avant la date du test) afin que nous puissions prévoir les adaptations raisonnables à temps.

Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus au screening spécifique à la fonction, Event 2.2 "Entretien+ étude de cas".

A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la compétence "Travailler en équipe" lors du Screening spécifique à la fonction, Event 2.2 "Entretien+ étude de cas".

Si pour cette partie des candidats ont toujours des points égaux, la priorité sera alors donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la compétence "Atteindre les objectifs" lors du Screening spécifique à la fonction, Event 2.2 "Entretien+ étude de cas".

Enfin, si il y a toujours égalité, le départage se fera de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction. En fonction de votre classement, une fonction contractuelle pourra également vous être proposée.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 15 lauréats au maximum, valable 2 ans sera établie. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Postuler

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 12/08/2019 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mon Selor'. Nous procédons au screening du C.V. tel qu'il se trouve dans 'Mon Selor' à la date limite d'inscription. Nous procédons également au screening du diplôme que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Vous ne pouvez pas postuler via fax ou e-mail.

Comment télécharger votre diplôme?

Vous pouvez télécharger votre diplôme dans votre C.V. en ligne (avant la date limite d'inscription) dans l'un des formats suivants : PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIF. La taille du fichier ne doit pas dépasser 8 MB. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez Selor (voir la rubrique 'Données de contact Selor') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

Egalité des chances et diversité

Selor mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap,... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Consultez la rubrique 'procédure de sélection' de cette description de fonction pour en savoir plus sur les mesures proposées (aménagements raisonnables, adaptation de poste,...).

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor](#) -> [Egalité des chances](#). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be.

Données de contact Selor**Correspondant Selor**

Cette procédure de sélection est gérée par talent.brussels

Florian DION- Assistant Sélection

E-mail : fdion@talent.brussels

Adresse et coordonnées générales

Selor

WTC III - Bld. Simon Bolivar, 30

1000 Bruxelles

Site web : www.selor.be/fr/contact

Comment arriver chez Selor ?

[Description du trajet](#)

Veuillez encoder l'adresse e-mail du destinataire afin de lui faire parvenir un mail d'information sur la sélection.

Adresse e-mail

Valider

©Selor 2006-2008 | [Disclaimer](#) | [Privacy policy](#) | [Sitemap](#) |